



## Assureur qui ne veut plus m'assurer.....

-----  
Par Visiteur

MON ASSUREUR NE VOULANT PLUS M ASSURE APRES AVOIR PERDU MES POINTS JE SUIS ALLE CHEZ ASS2000 AVEC MON PERMI PROBATOIR JAI OBTENU UNE ASSURANCE TOUT RISQUE CELA ME COUTE 630 EUR POUR LES 2 PREMIER MOIS INCLUENT LES FRAIS DE DOSSIER ET LE RESTE 215 EUROS PAR MOIS LA PREMIERE ANNEE.IL M A DEMANDE DE LUI FOURNIR LE RELEVÉ INTEGRAL DE MON PERMI SINON IL NE ME DONNERA PAS MA CARTE VERTE POUR L ANNEE . A T IL LE DROIT DE FAIRE CA?

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

MON ASSUREUR NE VOULANT PLUS M ASSURE APRES AVOIR PERDU MES POINTS JE SUIS ALLE CHEZ ASS2000 AVEC MON PERMI PROBATOIR JAI OBTENU UNE ASSURANCE TOUT RISQUE CELA ME COUTE 630 EUR POUR LES 2 PREMIER MOIS INCLUENT LES FRAIS DE DOSSIER ET LE RESTE 215 EUROS PAR MOIS LA PREMIERE ANNEE.IL M A DEMANDE DE LUI FOURNIR LE RELEVÉ INTEGRAL DE MON PERMI SINON IL NE ME DONNERA PAS MA CARTE VERTE POUR L ANNEE . A T IL LE DROIT DE FAIRE CA?

Dans la mesure où vous êtes dans un contrat de gré à gré avec un assureur qui a la possibilité de refuser de vous assurer, alors en réalité, votre assureur peut vous demande ce qu'il veut. Il n'y a rien d'illégal à ce qu'il vous demande le relevé intégral de votre permis dans la mesure où vous avez toujours la possibilité de refuser de signer le contrat.

Très cordialement.